



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27/05/2022

APPEL À PROJETS 2022 DU FONDS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA PRESSE

Pour la seconde année consécutive, le ministère de la Culture lance un appel à projets dans le cadre du fonds de soutien pour la transition écologique de la presse.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan de filière « presse », présenté par le Président de la République le 27 août 2020. Doté de 8 millions d'euros par an en 2021 et en 2022, ce fonds, financé par les crédits du plan de relance, s'adresse à l'ensemble des acteurs de la filière de la presse, papier comme numérique, pour encourager et accompagner la transition écologique du secteur.

Cette année, le fonds comprend deux sections :

- la première est destinée aux programmes de recherche et développement visant à faciliter l'émergence de solutions innovantes, durables et écologiques pour le secteur ;
- la seconde vise à accompagner les projets d'investissements écologiques des entreprises du secteur.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 27 juin 2022. Les résultats seront communiqués le 30 novembre 2022, au plus tard.

Pour candidater ou obtenir plus d'informations : <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Tous-les-appels-a-projets-France-Relance/Fonds-pour-la-transition-ecologique-de-la-presse>

Contact Presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr